

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Tchibanga : le paludisme au centre du séminaire du Cermel

MIHINDOU MIHINDOU
Tchibanga/Gabon

Le paludisme est l'une des premières causes de mortalité au Gabon. Conscient de cette réalité, le Centre de recherches médicales de Lambaréné (Cermel) a commis dernièrement une délégation conduite par le Dr Ghislain Mombo Ngoma – et sur délégation du Programme national de lutte contre le paludisme – pour s'entretenir, à Tchibanga, avec le personnel du Centre hospitalier régional (CHR) Benjamin-Ngoubou et les représentants des centres médicaux de tous les départements de la Nyanga.

Il était question de débattre sur cette affection médicale qui endeuille de nombreuses familles chaque année au Gabon. Mais comment réduire la charge du paludisme et sauver des vies ? Telle est la question qui était au centre des échanges dans le chef-lieu de la Nyanga. Pour commencer, un état des lieux sur le paludisme dans la province a été fait. Il ressort qu'en 2021, avec une prévalence de 10,75 %, la malaria (autre appellation du paludisme) a constitué la première cause de consultations avec 6 346 cas, soit 13 % ; la première cause d'hospitalisations également avec 1 457 cas (57 %) enfin la première cause de décès avec un taux de mortalité de 49 %.

Sur ce, il a été rappelé que la prise en charge du paludisme chez les femmes enceintes est une obligation. De ce fait, le personnel hospitalier ou soignant de la Nyanga a été invité à faire toujours preuve de professionnalisme. L'autre vœu émis étant celui d'améliorer la capacité des lits d'hospitalisation et la prise en charge du paludisme simple et sévère.

Les outils qui seront reçus seront distribués à toutes les structures sanitaires de la Nyanga.

Il était question de débattre sur cette affection médicale qui endeuille de nombreuses familles chaque année au Gabon.



Lors de la rencontre entre le Cermel et les agents de santé de la Nyanga.

Photo: Mihindou-Mihindou



Banque des Etats de l'Afrique Centrale – Direction
Nationale
Commission Générale

Sélection Nationale Ouverte n° 03/BEAC/DN.LBV/DPMG/SNO/Ser/2022 pour le contrôle technique des travaux de rénovation de la résidence de fonction du Directeur National de la BEAC pour le Gabon

Dans le cadre de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage des travaux de rénovation dans la résidence de fonction de son directeur national à Libreville. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition**.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Direction Nationale pour le Gabon, Service Gestion Administrative des Marchés,
SGAM, 5^{ème} étage, Portes 513/518/412
✉ : BP 112 Libreville - GABON
☎ : (+241) 011 76 13 52 / 011 76 02 06
☎ : (+241) 011 74 45 63
@ : sgam_dnlbv@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **FCFA 50 000 (cinquante mille)**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à Libreville.

La visite de site obligatoire se tiendra le **vendredi 15 juillet 2022 à 11 heures** pour les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission. La visite de site se déroulera avant la date limite de dépôt des soumissions et les prestataires devront en informer la BEAC, au plus tard deux jours avant leur passage, par courriel à l'adresse suivante : **Sgam_dnlbv@beac.int**

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **mercredi 27 juillet 2022 à 12 heures**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
BUREAU D'ORDRE, 8^{ème} étage, porte 822
✉ : Avenue Jean Félix MAMALEPOT - BP 112 Libreville – GABON

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **mercredi 27 juillet 2022 à 13 heures** à la Direction Nationale de la BEAC à Libreville. Les plis financiers seront ouverts le **mercredi 03 août 2022 à 13 heures** pour les propositions jugées conformes. Les séances d'ouverture ne seront pas publiques en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Libreville

Le Président de la Commission